

<b>GARANTIE CAEV : CONTRAT D'ENGAGEMENT</b>
---

**Signé entre :**

- Le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie
- L'éleveur : Mme – Mr ..... demeurant à  
.....

N° d'exploitation :

N° de téléphone :

Adresse mail :

**Objectifs :**

Le présent contrat a pour but d'aider l'éleveur signataire à protéger son élevage caprin du risque d'introduction du virus du CAEV en vue d'obtenir une garantie de cheptel indemne de CAEV délivrée par le GDS.

**Conditions d'entrée pour bénéficiaire du plan :**

- Etre adhérent au GDS depuis trois ans (sauf pour les nouveaux installés),
- Etre à jour de ses cotisations,
- Respecter les règles sanitaires en matière de prophylaxie obligatoire de la Brucellose y compris la déclaration des avortements,
- Respecter les règles d'identification animale

**Le GDS s'engage à :**

- Coordonner le plan (gestion technique et administrative),
- Apporter une aide financière

Pour l'obtention de la garantie :

- 50% du montant HT des analyses demandées

Pour le maintien de la garantie :

- 25% du montant HT des analyses demandées

**L'éleveur s'engage à :**

- Respecter le référentiel technique régional dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire,
- Fournir au GDS, en cas d'introduction d'animaux, les attestations de garantie du cheptel d'origine,
- Ne pas mélanger son troupeau caprin avec des ovins ne bénéficiant pas de la certification indemne de Visna-Maedi.

J'autorise le laboratoire à communiquer mes résultats d'analyses directement au GDS.

Je suis informé que le non-respect du présent engagement entraînera la cessation de l'assistance de la part du GDS.

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)